

CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières



DOSSIER
Budget 2011



Incontestablement, les deux grands évènements de ce début d'année pour notre communauté de communes, ce sont la pose de la première pierre des premiers bâtiments du Parc Technologique de Sologne et le label national

attribué à Vierzon pour son projet de "grappe d'entreprises" sur le thème "Gérontologie-Handicap".

Dans le premier cas, 24 petites entreprises vont pouvoir s'installer dès la fin 2011. Elles disposeront, à proximité, d'un centre de recherche et d'innovation avec ICERMA (Centre d'Innovation en Céramique et Matériaux Avancés) et le Pôle Handicap Autonomie notamment. C'est l'acte de lancement de la commercialisation d'un espace de 90 hectares qui représente une grande partie de l'avenir économique non seulement de Vierzon mais de l'ensemble de son bassin de vie.

Dans le deuxième cas, c'est la double compétence reconnue du service Gérontologie du Docteur Hovasse-Prély du Centre Hospitalier de Vierzon et celle du Pôle Handicap Autonomie que dirige François CLERGEOT. Ce mariage dont les témoins actifs seront des entreprises, permettra de faire reculer la dépendance des personnes âgées et de les aider à mieux affronter les problèmes de la vieillesse.

Malgré les obstacles, les difficultés, nous essayons de nous frayer un chemin vers l'avenir. Cela demande beaucoup de persévérance ; croyez-moi, vos élus et les services de la communauté de communes qui les aident, n'en manqueront pas.

Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes
Député du Cher
Conseiller municipal de Vierzon

Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières
Direction de la Communication - 2 rue Blanche BARON -
18100 VIERZON
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE
Comité éditorial : Paul PIÉTU, Jean-Marc ADAM, Jean-Marc DUGUET,
Marie-Hélène BODIN

Conception maquette : CORTEX Communication
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes Vierzon,
Pays des Cinq Rivières (CJ).

Impression :
Imprimerie Rapide-Vierzon - imprimé sur papier PEFC
Votre journal est emballé dans un film 100 % biodégradable
Tirage : 17 000 exemplaires
Diffusion : Adrexo
ISSN : 2107-4453

Agenda

● **7 avril 2011 à 18h :**
Conseil communautaire,
Salle du Conseil,
2, rue Blanche-Baron, Vierzon.

● **Du 20 au 22 avril 2011 :**
Animations de Pâques à l'Office
de Tourisme de Vierzon (ateliers
créatifs pour les enfants de 5 à
12 ans). Réservation obligatoire
au 02 48 53 06 14.

VIERZON

● **26, 27 et 28 mai :**
Festival de la robotique CarTech-Inno, Hall des Expositions de Vierzon.
Plus de renseignements sur www.cartec-inno.com

MÉRY-SUR-CHER

● **26 mars :**
Randonnée au profit
de l'association Adel,
départ salle des fêtes.

● **27 mars :**
Bourse aux livres, salle des fêtes.

THÉNIOUX

● **10 avril :**
Marché printanier, toute
la journée au foyer rural.

● **17 avril :**
Randonnée pédestre
des Diables verts, Thénieux-Méry,
9 h, Escalé du canal.

Sommaire

Édito	2
Agenda	2
Actualités	3
Tourisme	4
<ul style="list-style-type: none"> • 5 axes de travail pour renforcer et développer l'offre • Interview de François Dumon 	
Dossier Budget 2011	5 à 7
<ul style="list-style-type: none"> • Un budget d'ambition pour la communauté de communes de Vierzon • Nouvelle fiscalité, des données floues • La CDC a pris place dans ses nouveaux locaux 	
Économie	8-9
<ul style="list-style-type: none"> • Le nouvel avenir de Solarmtex • Baracher Mathat veut se développer • Parc Technologique de Sologne, c'est parti ! • Une grappe d'entreprises pour la gérontologie, le handicap et l'autonomie 	
Environnement	10 - 11
<ul style="list-style-type: none"> • Des conteneurs pas vraiment décoratifs • LES CHIFFRES • Dates de collecte des encombrants 2011 	



RETOUR EN IMAGES L'expo joue les prolongations

Beau succès pour l'exposition "Tracteurs en scène" complétée par "Le jouet d'hier et d'aujourd'hui" dans les locaux de l'Office du tourisme. Devant ce constat, les organisateurs ont logiquement décidé de jouer les prolongations, jusqu'au mois de mai.

"Tracteurs en scène" et "Le jouet d'hier et d'aujourd'hui",
Office de tourisme - 11, rue de la Société-Française - Vierzon - Tél. 02 48 53 06 14

ENVIRONNEMENT - Ramenez vos vieilles radiographies

Imaginez... Si vous abandonnez une de vos vieilles radiographies dans la nature, il ne faudra pas moins de douze générations – soit environ 300 ans – pour que cette même nature finisse par digérer ce cadeau... empoisonné ! Devant cette certitude, les ambassadeurs du tri de la CDC vous proposent de récupérer gratuitement ces documents, afin de les recycler avec les précautions qui s'imposent. Toutes les substances chimiques – dont le nitrate d'argent – sont ainsi collectées et réutilisées à bon escient. Pour déposer vos radiographies, il vous suffit – par exemple, en venant faire vos courses en centre-ville – de ramener ces vieilles radiographies au bureau des ambassadeurs du tri, rue Blanche Baron à Vierzon (ancien tribunal). Ce service est gratuit pour les habitants de Vierzon, Méry-sur-Cher et Thénieux.



Un expert du cycle à l'Espace Sologne

Ludovic Deplagne appartient à une famille qui compte dans le monde du cyclisme vierzonnais. Ce n'est donc pas complètement un hasard si – à 29 ans – ce sociétaire du Club cycliste (CCV) lance son propre commerce consacré à la Petite-reine.

Cycl'Expert a ainsi pignon sur rue à l'Espace Sologne depuis la fin de l'année dernière. Un temple du deux-roues qui offre une large panoplie s'ouvrant sur tous les types de vélos : route, VTT, loisirs, piste, BMX, cyclo-cross et le fameux vélo à assistance électrique. Vente et service après-vente pour ce mordu du dérailleur qui veut légitimement se faire une place dans le peloton des professionnels de la région.

Cycl'Expert
Rue Serpaud - Zac Espace-Sologne - Vierzon.
CONTACT : Tél. 09 81 98 59 72 ou 07 60 76 12 05



ÉCONOMIE

La semaine de l'emploi

La semaine de l'emploi, à l'initiative de la Sous-Préfecture de Vierzon et du Pôle Emploi, se déroulera mardi 12 et mercredi 13 avril au Centre des Congrès à Vierzon. Des entreprises et des organismes de formations seront présents lors de ces deux journées, avec la volonté de rencontrer des personnes en recherche d'emploi. L'entrée est libre.

CONTACT :
Sous-Préfecture de Vierzon
Tél. 02 48 53 04 40

Marie-Hélène Bodin, nouvelle vice-présidente

Suite à la démission de Philippe Fournié, Marie-Hélène Bodin – actuelle première adjointe de la Ville de Vierzon – a été élue première vice-présidente de la Communauté de communes, en charge des affaires relevant du Pôle Handicap Autonomie, de l'insertion et de la formation. *"C'est une fonction très intéressante, au sein de laquelle je vais progressivement trouver mes repères, dit-elle. La qualification professionnelle fera partie de mes axes d'action, tout comme le secteur de la reconversion. Notre Communauté est riche d'une multitude de petites et moyennes entreprises à la recherche d'un personnel parfaitement formé et adapté aux nouvelles technologies. À nous de faire en sorte que l'offre et la demande se juxtaposent."* Marie-Hélène Bodin souhaite également travailler avec les élus des autres Communautés *"afin de préparer l'avenir"*.



Cinq axes de travail pour renforcer et développer l'offre

L'Office de tourisme de Vierzon, en partenariat avec les communautés de communes du pays, a lancé une étude diagnostic de territoire, afin d'établir un état des lieux et suggérer des pistes de développement.

Lors d'un comité de pilotage, Isabelle Lagautrière, directrice de l'Office de tourisme a évoqué les grandes orientations d'une étude commandée au cabinet Protourisme. Il en ressort cinq axes directeurs sur lesquels pourront s'appuyer tous les acteurs du tourisme en Pays de Vierzon. Il s'agit en l'occurrence de *“renforcer l'offre en hébergement, adapter l'offre touristique et culturelle, développer les outils de communication et de promotion, professionnaliser les acteurs, et enfin, optimiser l'organisation”*. Une feuille de route particulièrement dense, susceptible de structurer un secteur qui ne manque pas d'atouts.

S'appuyer sur les structures existantes

Concernant l'événementiel, *“il faut adapter l'offre touristique et culturelle en s'appuyant sur des événements existants”*, il convient en effet de s'appuyer et même de surdimensionner quelques événements majeurs déjà existants sur le territoire qui peuvent avoir un fort impact en termes d'image : la Fête de l'Océan à Quincy, le concours de dressage à la Picardière ou encore les spectacles du National Palace pour ne citer qu'eux...

Concernant les outils commerciaux, un nouveau site internet est actuellement à l'étude, ainsi qu'un nouveau support papier. L'Office de tourisme de Vierzon souhaite désormais axer sa communication vers une politique de commercialisation et de fidélisation de sa clientèle, basée sur une offre structurée et qualifiée.

Une réflexion qui concerne l'ensemble des structures touristiques du pays est menée, dans laquelle est inscrite la Maison de Pays. Il est important de mutualiser tous les moyens et ainsi créer une véritable synergie entre tous les acteurs du tourisme du bassin de vie.

Interview

F. DUMON

Président de
l'Office de Tourisme



“LA VOLONTÉ DE PROMOUVOIR NOTRE PAYS”

⊙ Une étude vient d'être rendue par un cabinet spécialisé, Protourisme, mettant notamment en exergue, les points forts et les points faibles de notre pays en matière de tourisme.

Que vous inspire cette réflexion ?

“C'est un travail de fond intéressant qui va nous aider maintenant à avancer sur différents axes, nous permettant de répondre au plus près à l'attente de ceux qui viennent ou qui envisagent de venir nous voir. Il est important qu'ils trouvent chez nous ce qu'ils recherchent.”

⊙ Les points forts, quels sont-ils ?

“Ils sont nombreux avec notamment cette richesse naturelle provenant d'un territoire à la lisière de la Sologne et possédant un vignoble de renom, une gastronomie traditionnelle appréciée et une authenticité qui a tendance à se perdre ailleurs. C'est aussi un patrimoine historique et industriel reconnu et des événements comme les Estivales du Canal qui concourent à la notoriété du pays de Vierzon. Ce sont des forces qu'il faut, non seulement savoir préserver, également vouloir développer.”

⊙ Et quels sont les points faibles ?

“Ils existent et il semble important de les corriger. Il apparaît nécessaire que tous les acteurs du tourisme et les élus aient la même volonté de promouvoir notre pays. Il ne faut pas que chacun tire dans sa direction, mais au contraire, que nous ayons un regard fédérateur pour permettre de franchir tous les obstacles qui se dressent devant nous.”

⊙ Quels sont ces obstacles ?

“Il manque notamment dans le vierzonnais, une hôtellerie classe affaire, 3 ou 4 étoiles. Le site de la Picardière avec son golf, son centre équestre et son restaurant ou encore, le site du Centre de congrès ont besoin d'un tel équipement, afin de répondre à une demande qui, aujourd'hui, n'est pas satisfaite.”

⊙ Quelles vont être vos actions en 2011 ?

“Elles vont être multiples avec en priorité le développement du nouveau site Internet, véritable outil de développement au service de notre territoire et permettant de s'inscrire dans la démarche de la marque “Berry” initiée par le Conseil Général du Cher et la Région Centre. Ce site permettra de cibler différents publics pour des séjours courts, clef en main. Il faut savoir qu'aujourd'hui 70 % du choix des séjours se font par l'outil internet.

Ce sera également l'occasion de rappeler que notre région est à moins de deux heures de la région parisienne et qu'elle offre espace, authenticité et convivialité. Des valeurs tant recherchées dans les grandes métropoles.”



Un budget d'ambition pour la communauté de communes de Vierzon

Jeudi 27 janvier, la communauté de communes a voté son budget. Un exercice d'équilibriste du fait des incertitudes sur les dotations gérées par l'État. Pour autant, ce budget se veut ambitieux pour le territoire.

Pas facile de monter le budget 2011 pour la communauté de communes de Vierzon. Jusqu'à présent, la taxe professionnelle représentait la recette principale de la communauté de communes. Mais avec sa suppression, c'est l'État qui attribue des enveloppes financières. Et elles ne seront connues que fin mars, début avril.

Pour comparaison, prenons une famille nombreuse. Tous les enfants sont adultes. Tous ont des revenus. Ces enfants, ce sont les collectivités locales (Région, Département, communautés de communes et communes). Les parents eux, ont beaucoup dépensé pour des cadeaux à des gens qui n'en avaient pas tous besoin. Les parents, c'est l'État, demandent aux employeurs de leurs enfants de ne plus verser les salaires à chacun, mais dans un pot commun familial. Les parents s'engagent sur une répartition. Sauf qu'ils tardent à rendre leur décision sur l'argent qu'ils vont reverser aux enfants. Ces derniers, qui étaient autonomes, se retrouvent sous tutelle...

C'est à peu près la situation que connaissent les collectivités locales en ce moment. Ce que Jean-Claude Sandrier, président de la communauté de communes, a résumé lors du vote du budget : "Au mois de janvier, nous avions l'habitude de faire un budget prévisionnel. Là,

nous dirons qu'il est hypothétique. Pour ne pas retarder les investissements, et bloquer la CDC, il est toutefois apparu nécessaire de voter ce budget dès janvier."

Engagement verbal sur les recettes

Le budget se divise en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. Le fonctionnement se monte à 16,89 M€*. Une hausse de 4,28 % par rapport à 2010. Côté recette, le panier fiscal (l'équivalent de la recette de la taxe professionnelle) est de 8 556 139 €. Sur cette portion, l'État a garanti par écrit 3 794 540 €. Le reste est verbal.

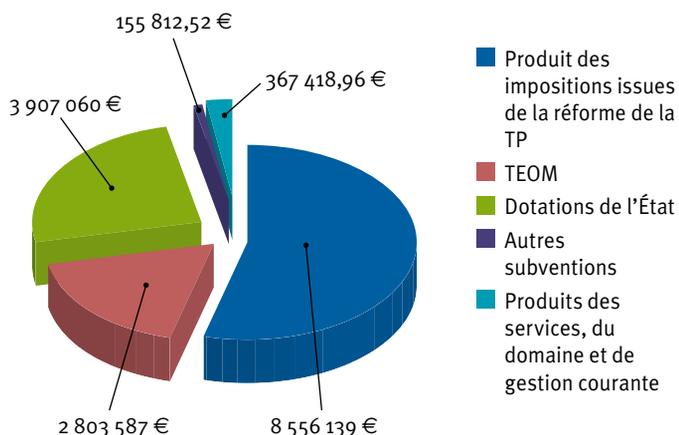
L'an dernier, la dotation de fonctionnement de l'État avoisinait les 4 M€, cette année, les prévisions sont légèrement en baisse (3,9 M€). Enfin, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères se monte à 2 803 587 €. Les autres recettes proviennent de produits et subventions.

Les dépenses sont simples : 8,24 M€ reversés aux communes de la communauté. Moins de 10 % en charge de personnel. 4 M€ dans les charges courantes. La marge de manœuvre est serrée.

* M€ = Millions d'euros

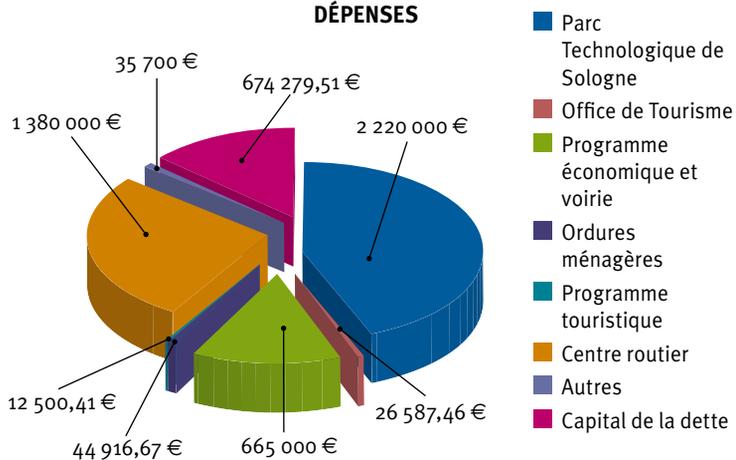


FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL 2011

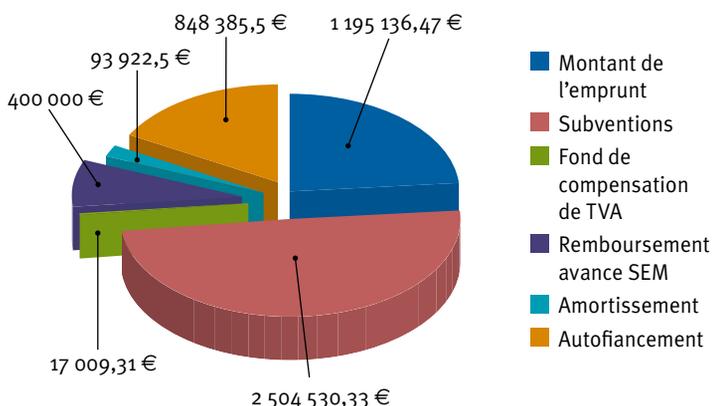


INVESTISSEMENTS

DÉPENSES



RECETTES



Parc technologique et centre routier

Considérant que l'État devrait tenir sa parole sur le panier fiscal, la communauté de communes augmente son budget d'investissement de 44 % en lançant les travaux du Parc technologique. "Il ne faut pas s'arrêter d'investir si on a des difficultés. On ne peut se replier sur soi, surtout sur un territoire qui a souffert" explique-t-on à la CDC. D'autant que ces grands chantiers sont subventionnés à hauteur de 70 %. Le projet de parc technologique a fait partie des 6 dossiers régionaux retenus par l'Europe (sur 30 candidatures). Dans le courant de l'année 2011, le projet de Centre routier devrait se préciser. Cela signifie l'acquisition et la viabilisation des terrains.

La communauté a voté un emprunt d'1,19 M€ pour mener à bien ses projets, emprunt rendu possible grâce à la rigueur de son budget depuis 2008. La volonté affichée par le président et toute l'équipe de la CDC demeure précise : renforcer "les activités économiques et l'emploi. Au total, si chaque partenaire joue le jeu, à commencer par l'État, nous aurons pour 2011 un budget dynamique permettant d'impulser des réalisations majeures pour l'avenir économique du bassin vierzonnais."

Nouvelle fiscalité, des données floues

La communauté de communes de Vierzon, comme toutes les communautés de France, fait face cette année à une inconnue budgétaire avec la fin de la taxe professionnelle.

Depuis la loi sur l'intercommunalité en 1992, renforcée par la loi de 1999, la première mission des communautés de communes ou d'agglomération était le développement économique de leur territoire. Le législateur avait proposé qu'en contrepartie du développement, les recettes de la taxe professionnelle soient reversées aux structures intercommunales. "Nous avions un impôt qui évoluait chaque année de façon dynamique" explique-t-on à la communauté de communes. Sur la communauté de communes de Vierzon, 75 % des recettes provenaient de cet impôt économique local.

Mais avec la fin de la taxe professionnelle, les recettes de la communauté sont dépendantes de dotations de l'État, annoncées "comme équivalentes".

Pas de vision à court et moyen terme

Le souci, c'est la difficulté qu'a l'État aujourd'hui à apporter des réponses à court terme, et donc moins encore à moyen terme. "Quand on demande aux services de l'État combien nous allons toucher de dotation, ils sont incapables de nous le dire. Cette année, le montage du budget de la communauté est beaucoup plus compliqué. L'un des soucis est que la taxe professionnelle a été supprimée avant que les simulations fiscales soient réalisées."

Une autre logique préoccupe les élus de la communauté : les dotations d'État sont le plus souvent attribuées en fonction de la densité de population. Une communauté qui perd des habitants risque donc de se trouver avec moins de revenus, alors que pour la redynamiser, il faut des moyens.

"Les communautés de communes ont des dépenses fortes avec l'aménagement de zones industrielles et artisanales, la gestion des déchets. Et pour autant, nos marges de manœuvres sont de plus en plus faibles, et dépendantes de l'État, et non plus de l'impôt."

La CDC a pris place dans ses nouveaux locaux



Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières

2 rue Blanche BARON
18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 35 78

Mail : contact@cc-vierzon.fr



Régis Lagautrière, directeur général de la communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières.

© La communauté a déménagé depuis quelques mois au sein de l'ancien tribunal. Quel intérêt y voyez-vous ?

"Les intérêts sont au nombre de cinq. Les locaux sont plus faciles d'accès pour les usagers et les chefs d'entreprises. Nous avons un cadre plus adapté en centre-ville, avec une capacité de stationnement. Nous constatons que nous utilisons deux fois moins les véhicules de service dans nos relations avec les autres administrations et prestataires de services. Enfin, nous proposons aux agents de la communauté de communes des conditions de travail plus fonctionnelles."

© On peut tout de même s'inquiéter de l'investissement ?

"C'est une bonne opération financière. Nous payons ce bâtiment quatre fois moins cher que ce qu'il a coûté à l'État. Nous l'avons acquis pour 440 000 €. C'est l'équivalent de 10 ans de loyers dans nos précédents locaux, alors que nous avons doublé de surface. Nous regardons aussi l'avenir. On travaille sur l'élargissement de la communauté de communes. L'ancienne salle d'audience est à même d'accueillir 70 élus."

© Et vos anciens locaux ?

"Ils sont déjà réservés pour en faire un centre de formation pour jeunes et adultes face à la gare."



Le nouvel avenir de Solarmtex

Yann Ilacqua est le nouveau dirigeant de Solarmtex, rue Célestin Gérard à Vierzon. Le chef d'entreprise de 33 ans succède depuis janvier à Daniel Bailly à la tête de cette société spécialisée dans les produits textiles sur mesure dans le secteur de la défense.

Solarmtex est née en 1993. Au départ, l'entreprise avait une vocation textile généraliste. Avec le temps, elle s'est spécialisée dans les sacs, les housses, les bâches sur mesure et les parachutes pour les munitions et sous-munitions. Le gros de ses clients intervient dans le secteur de l'aéronautique et de la défense. Solarmtex travaille ainsi pour MBDA, Nexter, Thalès ou la DGA.

La force de Solarmtex, qui compte 10 salariés, est d'assurer sur le site de Vierzon la conception, la réalisation et jusqu'à la distribution des produits.

Yann Ilacqua, 33 ans, a étudié les sciences économiques puis le commerce. *"J'ai été commercial dix ans, d'abord chez IBM, puis chez un fabricant textile de produits techniques dans le secteur de l'informatique. Je cherchais à reprendre une entreprise. Un cabinet m'a présenté à Daniel Bailly. Je tiens à souligner que la transmission d'entreprise, c'est une histoire d'hommes qui s'apprécient et se respectent."*

Yann Ilacqua veut aujourd'hui développer et diversifier Solarmtex en renforçant l'aspect commercial. *"J'ai découvert une entreprise très bien gérée. J'ai rencontré tous les fournisseurs. À nous de devenir force de proposition pour nos clients."*

PRATIQUE :

Solarmtex, 4 rue Célestin Gérard, 18100 Vierzon
Tél. : 02 48 71 15 36 - Site : www.solarmtex.com



Baracher Mathat veut se développer

L'entreprise Baracher Mathat est implantée depuis un siècle dans le centre de Vierzon. Ce spécialiste de la fourniture industrielle, avec 15 000 produits en référence a été repris par Philippe Brunet depuis octobre 2010.

L'entreprise Baracher Mathat est parmi les plus anciennes de Vierzon. Implantée depuis un siècle, l'entreprise a d'abord été fournisseur de pièces pour matériel agricole. Jacques Breton, dans les années 80 a converti la société dans le secteur de la maintenance industrielle. Son épouse Évelyne avait elle la gestion comptable. Baracher Mathat fournissait dans un rayon de 30 kilomètres les entreprises en joints, outillage, pneumatique, etc.

En octobre dernier, l'entreprise de six salariés a un nouveau dirigeant : Philippe Brunet. *"Voici quinze ans que je travaille dans la fourniture industrielle. J'ai travaillé chez Berflex, et je sillonnais la région Centre. Puis chez Henkel (super glue), avec une spécialisation sur les colles et les produits abrasifs."*

Le chef d'entreprise entend poursuivre l'activité de cette société indépendante : *"Je veux garder l'état d'esprit de l'entreprise. Elle bénéficie de compétences humaines fortes, d'une bonne connaissance des produits et des clients."*

Philippe Brunet souligne que Baracher Mathat livre ses clients gratuitement. Il espère élargir le périmètre de distribution à 50 kilomètres autour de Vierzon. *"Je pense que nous avons une marge de progression importante."*

PRATIQUE :

Baracher Mathat, 11 rue de la Gaucherie, 18100 Vierzon
Tél. : 02 48 52 93 01 - Mail : accueil@baracher-mathat.fr



Parc Technologique de Sologne, c'est parti !

Lundi 31 janvier a été posée la première pierre du Parc Technologique de Sologne en présence de Pierre BESSIN, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, Romuald de PONTBRIAND, Sous-Préfet de Vierzon, François BONNEAU, Président de la Région Centre, Alain RAFESTHAIN, Président du Conseil Général du Cher, Jean-Claude SANDRIER, Président de la CDC et Député du Cher et le Maire de Vierzon. Ce lancement du Parc Technologique de Sologne marque l'engagement de la Communauté de Communes à soutenir le dynamisme économique du bassin de Vierzon.

Il s'agit d'un complexe immobilier à vocation tertiaire, situé à quelques centaines de mètres du nœud autoroutier. Il abritera une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises et un espace d'innovation. L'ensemble est aux normes "bâtiment basse consommation" (BBC). L'aménagement de cette première phase va également permettre la mise à disposition de près de 23 000 m² de foncier pour des entreprises.

Cet investissement d'un peu moins de 5 M€ est subventionné à hauteur de 70 %. Les financeurs sont l'Europe (1,5 M€), la Région Centre (1 M€), le Conseil Général du Cher (645 000 €), l'État (168 418 €), la CDC (1 217 607 €) et la Ville de Vierzon (406 868 € pour le giratoire).



Une grappe d'entreprises pour la gérontologie, le handicap et l'autonomie

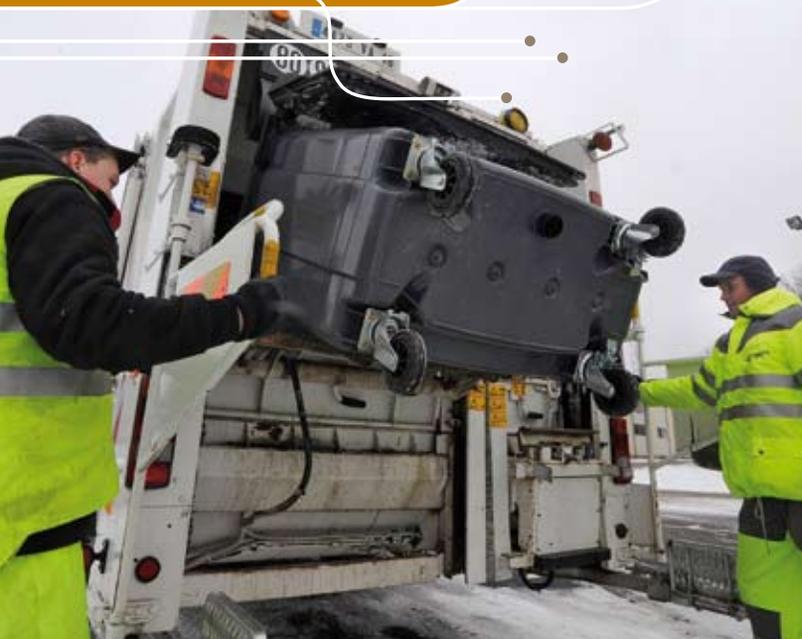
Le Pôle Handicap Autonomie – créé en 2007, sous l'impulsion de la CDC – peut être pleinement satisfait ! En effet, le projet de "Cluster / Grappe d'entreprises" ⁽¹⁾, déposé en octobre 2010, fait partie des 84 structures labellisées le 21 Janvier dernier, au plan national, par la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar). Cette candidature a été portée par le Pôle Handicap Autonomie et le Dr Elisabeth HOVASSE-PRELY, Chef de service en Gérontologie à l'Hôpital de La Noue de Vierzon, et ses équipes, en lien avec le réseau gérontologique Pôle Séniors Vierzon Sologne. "Ce Pôle va apporter son expérience et ses idées au futur Cluster, afin de progresser dans les Gérontechnologies qui doivent permettre de faire reculer la dépendance des personnes âgées." Un vaste chantier au regard duquel notre pyramide des âges sera de plus en plus tributaire.

La structuration en "Grappe d'entreprises" sur la thématique Gérontologie-Handicap-Autonomie va permettre de créer une nouvelle dynamique en reliant de nombreux partenaires tels que des entreprises, des laboratoires de recherche, des organismes de formation, des structures médico-sociales, ... "Notre action va être maintenant de fédérer toutes ces compétences, afin de construire des projets communs", indique François CLERGEOT. Cette reconnaissance nationale est le résultat d'un engagement collectif de l'ensemble des acteurs locaux et régionaux (entreprises, Sous-Préfecture de Vierzon, la CDC de Vierzon, le centre Hospitalier de Vierzon, la Région Centre, le Département du Cher, la CCI et les différentes composantes universitaires régionales...).

Des entreprises adhérentes

Cette grappe va être constituée d'entreprises locales et régionales répondant notamment aux noms d'Agil'Hand à Vierzon (projet HandiVan), d'Euro Piscines Services à Massay (ascenseur aquatique) ; de Draméca (mécanique de précision) à Vierzon ; de JBI Arcom à Thénieux (intégration électronique) ; ... Cette grappe d'entreprises va bénéficier de précieux soutiens financiers provenant de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes de Vierzon. La future structure va ainsi travailler collectivement, sous une forme autonome, à la réalisation d'objectifs communs de développement économique, de créations d'emplois et de soutien à l'innovation et à la formation, au bénéfice du territoire et des usagers en perte d'autonomie.

(1) Une grappe d'entreprises est un réseau constitué majoritairement de petites et moyennes entreprises, voire de très petites entreprises, regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à la même filière, mobilisé par une stratégie commune et la mise en place d'actions et de services concrets et mutualisés (source : www.datar.gouv.fr).



Des conteneurs pas vraiment décoratifs

Pierre habite en centre-ville de Vierzon et travaille à Orléans. Le matin, c'est souvent la course avant de sauter dans le train de 7 h. Une course à laquelle il faut ajouter, deux fois par semaine, la sortie du conteneur des déchets ménagers. La grosse poubelle s'incline vers celui qui la saisit, ses deux roues se mettent à tourner, dévalent les marches du jardin, pivotent à l'angle droit de la maison et l'ensemble finit à la verticale sur le trottoir de la rue Jules Louis Breton. C'est là où habite Pierre qui part en courant vers la gare. Deux heures plus tard, les éboueurs saisissent le lourd conteneur ⁽¹⁾ et l'allègent de son contenu avant de passer à la maison voisine. Le soir, lorsque Pierre est de retour à son domicile – les bras chargés de dossiers – il fait déjà nuit. Le conteneur qui se trouve au milieu du trottoir ne fait manifestement plus partie de ses préoccupations. Il repart même le matin, en l'oubliant !

Cet exemple peut se multiplier par autant de foyers vierzonnais et autant de jours de ramassage ! *“Non seulement, ces conteneurs ne sont pas décoratifs, mais ils peuvent représenter, dans certains cas, un véritable danger”*, argumentent les ambassadeurs du tri de la CDC. Lorsqu'un trottoir est relativement étroit, cette présence prolongée peut obliger une personne se déplaçant en fauteuil, à descendre du trottoir pour franchir cet obstacle inattendu ; même exercice, pour une mère de

famille ayant une poussette... à pousser ! *“Lorsque la manœuvre se déroule sans problème et que la mère de famille ou la personne handicapée rejoint facilement le trottoir de l'autre côté du conteneur, le désagrément en reste là pour le passant”*. En cas d'accident en revanche, des complications peuvent vite apparaître, y compris pour la personne qui n'a pas cru nécessaire de rentrer son conteneur. *“Elle n'est pas à l'abri de poursuites judiciaires.”*

Sans pour autant en arriver à ces cas extrêmes, il faut admettre que ces conteneurs ne sont pas vraiment décoratifs aux pieds des immeubles, devant les magasins, aux entrées des administrations et autres écoles. *“La volonté de tous les élus de la communauté de communes est de rendre notre environnement le plus agréable possible et il suffit parfois de pas grand chose pour gâcher ces efforts environnementaux.”*

Les responsables de la communauté de communes demandent ainsi aux usagers de ne pas faire comme Pierre, mais de toujours prendre le temps de rentrer son conteneur, même le soir, après une longue journée de travail. Un petit effort de chacun, pour la plus grande satisfaction de tous.

(1) Toujours placer les poignées du conteneur vers la rue, ce qui évite à l'agent d'avoir à le retourner.

LES CHIFFRES...

La Communauté s'est dotée au fil des années d'un important parc de conteneurs, capable de répondre aux besoins des habitants des trois communes. Dans le détail, Thénioux totalise 370 bacs verts et autant de jaunes ; Méry-sur-Cher, 315 bacs verts et autant de jaunes et enfin, Vierzon, 12 000 bacs pour les déchets ménagers, 8 300 bacs marron pour les biodéchets – le centre-ville n'en possède pas – et 5 469 bacs jaunes pour les emballages en périphérie.

6 168 foyers vierzonnais du centre-ville et proche centre-ville sont dotés de sacs jaunes pour ces mêmes emballages.

Date de ramassage des encombrants 2011

Méry-sur-Cher : du 1^{er} au 4 avril, du 17 au 20 juin, du 9 au 12 septembre et du 18 au 21 novembre.

Thénioux : du 8 au 11 avril, du 24 au 27 juin, du 16 au 19 septembre et du 25 au 28 novembre.

Les bennes seront déposées le vendredi et récupérées le lundi.

Vierzon :

Attention, à partir de 2011,
la collecte des encombrants aura lieu le lundi et non plus le jeudi.



SECTEURS	DATES	
Secteur 1 : quartier de village	14/02/11	12/09/11
Secteur 2 : quartier Grelet / Longueaies	21/02/11	19/09/11
Secteur 3 : quartier Bourdoiseau / Cavalier	21/02/11	19/02/11
Secteur 4 : quartier Colombier / Louise Michel	14/02/11	12/09/11
Secteur 5 : quartier Sellier / Lauroin	28/02/11	26/09/11
Secteur 6 : quartier Bas de Grange / Abricot	28/02/11	26/09/11
Secteur 7 : quartier Bellevue / Clos du Roy	7/03/11	3/10/11
Secteur 8 : quartier du Briou	7/03/11	3/10/11
Secteur 9 : quartier Genette / La Loeuf	14/03/11	10/10/11
Secteur 10 : quartier du Bois d'Yèvre	21/03/11	17/10/11
Secteur 11 : quartier Beau site / Mermoz / Bruyères	14/03/11	10/10/11
Secteur 12 : quartier de Chaillot	28/03/11	24/10/11
Secteur 13 : quartier des Crêles	28/03/11	24/10/11
Secteur 14 : quartier des Forges	21/03/11	17/10/11
Secteur 15 : centre-ville	28/03/11	24/10/11

An aerial photograph of a village in France. The scene is dominated by a central church with a tall spire, surrounded by residential buildings with red-tiled roofs. A railway line with tracks runs diagonally across the middle of the image. To the right, a multi-lane road curves through the village, and a river flows along the edge. The surrounding landscape is lush with green trees and fields. In the top left corner, there is a graphic of three concentric circles. The website address 'www.cc-vierzon.fr' is printed in the top right corner.

www.cc-vierzon.fr

**Communauté de Communes
Vierzon, Pays des Cinq Rivières**

2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON

Tél : 02 48 71 35 78

Mail : contact@cc-vierzon.fr

Vue aérienne de Thénieux
Photo : T. Martrou - Caféine